

Deux siècles d'histoire de l'école de Fréterive



La première mention de l'école dans les archives date de **1823**. Auparavant une instruction devait être donnée aux plus aisés par la hiérarchie religieuse du Prieuré ; l'occupation française lors des périodes de la Révolution et du 1^{er} Empire a dû remettre en cause cette pratique.

En 1823 l'enseignement se fait dans une maison située au Carroz (Chef Lieu), le loyer est payé par la commune ; venant des 14 hameaux de la commune, 30 enfants des 2 sexes fréquentent l'école de Novembre à Mars seulement (les autres mois de l'année ils participent aux travaux des champs). Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le catéchisme et la grammaire française. Les émoluments de l'instituteur sont assurés par les parents.

Le Conseil du Syndic (équivalent du Conseil Municipal sous la Restauration sarde) décide de la création officielle d'une école communale le 20 Novembre 1823 sur les bases précédentes en apportant un traitement annuel pour l'instituteur de 150 livres sous condition qu'il assure également la fonction de vicaire de la paroisse. En fait la double fonction ne sera assurée que pour l'année scolaire 1841-1842, les ecclésiastiques étant trop exigeants pour leurs émoluments.

En **1835**, le Conseil du Syndic, face à la difficulté de louer un local, décide de créer une salle de classe et un logement pour l'instituteur dans le presbytère ; les travaux sont achevés en Novembre 1836. Les instituteurs nommés jusqu'en 1860 viennent principalement de la province de Suse en Piémont. La commune prend en charge la redevance des familles pauvres.

En **1845** il est fait mention d'une école pour les filles qui se tient dans une maison privée dont le loyer est payé par la commune ; les écolières, les institutrices sont recrutées localement. Le nombre de garçons est passé à 60 en hiver et 20 en été, celui des filles est de 30 toute l'année.

En **1849**, le traitement de l'instituteur est de 200 livres contre seulement 100 livres pour l'institutrice, bonjour la parité !

En **1860**, la Savoie devient Française et un nouveau règlement s'applique ; tout est précisé, prières du matin et du soir, matières enseignées, Christ et buste de l'Empereur dans les classes, hygiène, horaires, repos du jeudi... Les filles ont en plus un cours de couture obligatoire.

En **1862** naît le projet de construction d'une école ; en 1864 le terrain est acheté, en 1865 un emprunt accordé et l'adjudication des travaux prononcée le 17 février 1866, pour un montant de 14 626 Francs, en faveur de Mr Viglieno de St Pierre d'Albigny. L'école comprend 2 salles de classe au rez-de-chaussée, 2 logements pour l'instituteur et l'institutrice et une salle faisant office de Mairie avec un petit bureau pour le secrétariat à l'étage.

Dès **1880**, les classes sont saturées avec un nombre moyen de 86 élèves par classe soit 172 élèves dans la commune : la population de Freterive est alors de plus de 900 habitants et les lois Jules Ferry rendent l'école obligatoire et gratuite. La nomination de postes d'instituteur et institutrice adjoints est accordée.

En **1883** un agrandissement de l'école est décidé, les salles de l'étage seront aménagées en classes ; pour cela il faut trouver de nouveaux locaux pour la Mairie et les logements des instituteurs.

L'achat des bâtiments actuels de la Mairie et de la cantine garderie est engagé auprès de l'héritier de M. Joachim Dubettier, de la famille du propriétaire de la soierie. Les négociations dureront 4 ans et les travaux ne seront réceptionnés que le 23 Avril 1891. Les quatre instituteurs sont logés dans l'aile cantine / garderie actuelle, et bénéficient chacun de l'usage d'un jardin potager sur le plateau sportif actuel.

En **1926**, l'aménagement d'un réfectoire sous la Mairie est envisagé ainsi que la réparation de la toiture du logement des instituteurs. Le raccordement de l'eau potable au hameau de la Tronche permet d'alimenter l'école. Une des classes de filles semble avoir été supprimée et réaménagée en salle de cinéma, une souscription permet l'achat d'un projecteur, et des films sont loués périodiquement à une société de Lyon, et acheminés par le train. Les projections perdureront jusqu'en 1938, date de panne irréversible du projecteur.

En **1929**, des travaux importants sont lancés : agrandissement des fenêtres à l'étage, réfection des parquets et peintures de la salle de cinéma située au rez-de-chaussée à gauche en entrant, réparation d'un escalier, reconstruction du préau des garçons en béton armé, Une souscription est lancée auprès de la population pour permettre de démarrer les travaux avant l'obtention d'un prêt. Le chantier est confié à M. Ossola de Chamousset pour un montant de 67 978 Francs et sera terminé en Février 1931.

À cette époque la population est de moins de 600 habitants et l'exode rural se poursuivra jusqu'à un minimum de 341 habitants en 1982 ; seules les 2 salles du haut servent à l'enseignement, celles du bas sont utilisées pour les projections du cinéma, les bals du village et les spectacles des élèves juchés sur une estrade.

En **1938** de nouveaux travaux concernent le coulage d'une dalle, la réfection des WC extérieurs et la construction d'une cloison en briques.

Les récentes décennies connaissent le coulage de la seconde dalle, la disparition des jardins au profit du plateau sportif, la disparition des toilettes extérieures et l'aménagement progressif intérieur avec la salle de repos des maternelles, la cantine pour un temps ; puis la renaissance d'une troisième classe, la réfection de l'escalier principal, l'extension pour les toilettes et les 2 vestiaires...

Désormais la cantine et la garderie ont pris place dans l'ancien logement des instituteurs jouxtant la Mairie... et les enfants crient toujours dans la cour aux heures de récréation pour perpétuer la vie dans la commune.